



Vos collaborateurs, leurs compétences  
et leur expérience sont uniques...  
Invitez-les à les partager en faveur  
de la réussite des jeunes.

## Le programme **AIRE21**<sup>®</sup>

---

# Edito

---

« L'emploi redevient le problème majeur de notre Société, alors qu'il y a 5 ou 6 ans (comme vers 1987), on pouvait espérer que, dans la durée, il se réglerait.

« Comme d'habitude » en France, au cours de chaque crise économique, ce sont les jeunes et les salariés âgés qui trinquent en premier (voir analyses de l'ouvrage « Générations placard, générations espoir ? Jeunes et seniors, même combat ! » - Hervé Sérieyx et Dominique Thierry, Maxima, décembre 2012).

Une série de dispositifs publics vont tenter d'endiguer le raz de marée, en particulier :

- « les contrats de générations », à destination des PME/PMI,
- « les emplois d'avenir » pour les jeunes les moins qualifiés, notamment par un sas dans les secteurs de l'économie sociale et des associations,
- « la garantie jeunes » expérimentée par certaines missions locales depuis octobre 2013 auprès de 46 000 jeunes et qui sera généralisée en 2017,
- la montée en régime du Service Civique.

Ces dispositifs ont une double dimension curative et préventive.

Dans ce contexte de conjoncture économique particulièrement défavorable à l'emploi, en particulier pour les jeunes et les seniors, nous avons aussi à traiter le problème structurel global de l'échec scolaire, mis sous le terme peu précis « de décrochage ». 110 000 jeunes sortent de l'école chaque année sans aucun diplôme, chiffre qui tend à diminuer grâce à différentes actions impliquant une pluralité d'acteurs. .

Le Conseil d'Analyse Economique estimait en 2013 qu'il y aurait entre 1,5 million et 1,9 million de jeunes en plus ou moins grande déshérence sociale !



Ce fléau touche particulièrement les jeunes issus des couches sociales les plus vulnérables de notre société. En effet, ces jeunes ne bénéficient ni d'un environnement, ni d'un réseau favorable à la poursuite de leurs études et à la mise en place d'un projet professionnel cohérent.

Depuis que le monde est monde, les jeunes ont toujours fini par être la solution et non le problème.

Alors, l'insertion et la réussite éducative, tout le monde s'y colle !

Les citoyens, ensemble, ont le pouvoir d'aider les jeunes à développer l'envie et la capacité d'envisager l'avenir, et à se préparer à devenir des citoyens autonomes, capables d'exercer leur libre arbitre. »

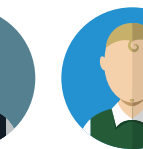
**Dominique Thierry,**

Président d'honneur de France Bénévolat

## La vocation de France Bénévolat, développer le bénévolat associatif.

France Bénévolat est une association ayant pour vocation de développer l'engagement bénévole associatif pour une citoyenneté active. France Bénévolat est avant tout un projet nourri, enrichi, soutenu par un collectif d'associations nationales, avec la même détermination de « faire ensemble ».

**Une volonté : mettre les actions bénévoles innovantes  
au service d'enjeux d'utilité sociale**



## La valorisation des jeunes : présentation d'AIRE21®

Lancé en septembre 2013 par France Bénévolat, AIRE21® (Actions Intergénérationnelles pour la Réussite Educative au 21<sup>e</sup> siècle) est un programme de solidarité intergénérationnelle au service de la réussite des jeunes en difficulté. Il contribue à bâtir une société plus juste, basée sur les compétences mises en œuvre par ces jeunes dans des projets et leur confiance ainsi retrouvée.

### Notre conviction : des jeunes acteurs de leur réussite

Les urgences, les nécessités de résultats quantitatifs, le grand nombre de jeunes concernés, la difficulté même de la notion de projet pour une partie de ces jeunes... incitent évidemment à penser pour eux, à leur trouver le projet qui leur convient. Il est clair que des démarches où les jeunes deviennent progressivement acteurs sont des démarches lentes et difficiles. Pourtant, rendre acteurs et proactifs les jeunes eux-mêmes, dans la recherche de missions bénévoles, de propositions de projets collectifs d'intérêt général, voire de création d'associations est la clé de la réussite du programme.

### Trois cibles prioritaires

- **Les jeunes « sans problèmes » mais peu favorisés** (lycées professionnels, « quartiers stigmatisés »,...). Il peut s'agir également de jeunes qui n'ont pas a priori de difficultés « supérieures à la moyenne », mais qui sont en risque d'auto-dévalorisation, du fait de leur situation, dans des contextes sociaux ou territoriaux stigmatisants.
- **Les jeunes scolaires déjà en risque d'échec** (Classes Relais, PJJ,...) et dont les enseignants repèrent assez tôt qu'ils sont mal à l'aise avec des approches pédagogiques classiques et qu'une « formation expérientielle » pourrait valoriser et leur donner confiance en eux, d'où l'intérêt de les impliquer dans des projets associatifs, en partenariat avec des associations locales.
- **Les jeunes de 16 à 25 ans en situation d'insertion sociale et/ou professionnelle difficile** et accompagnés le plus souvent par les missions locales et/ou les associations spécialisées (en priorité ceux sous dispositif « garantie jeunes », ou structures proches, types Ecole de la 2<sup>e</sup> Chance).



### Trois modes d'entrée opérationnels

- **Etablissements d'enseignement** : développer des projets collectifs appuyés par France Bénévolat en collaboration avec des associations mobilisées par France Bénévolat.
- **« Territoires »** : permettre aux jeunes de participer à la vie de leur territoire à partir d'un projet porté par une association « leader ».
- **Mission locale** (ou structure de formation/insertion proche) : sensibiliser des jeunes et travailler en ateliers pour mener des projets d'utilité sociale et de se pré-qualifier par un parcours en milieu associatif.

### Une démarche originale : l'inter associativité pour développer une large palette de projets

Ce programme est avant tout la rencontre des jeunes et du monde associatif. Dans une combinaison gagnant-gagnant, les jeunes sont à la fois bénéficiaires et bénévoles au sein d'associations qui leur permettent de s'épanouir tout en construisant des projets d'utilité sociale. Le rôle et l'ambition de France Bénévolat dans ce dispositif : mettre en relation les associations et les jeunes, sur des territoires donnés, pour qu'ils réussissent leurs projets ensemble.

### Les 4 principes d'action d'AIRE21®

- 1/ Rendre acteurs et proactifs les jeunes eux-mêmes, dans la recherche de missions bénévoles, de propositions de projets collectifs d'intérêt général, voire de création d'associations ;
- 2/ Sensibiliser au maximum des associations du territoire à l'enjeu et l'intérêt de la démarche proposée, d'abord pour les jeunes mais également pour elles-mêmes ;
- 3/ Valoriser les compétences ainsi acquises via le Passeport Bénévole®, de telle sorte que les jeunes impliqués aient une meilleure image d'eux-mêmes et apportent ainsi la preuve de leurs compétences ;
- 4/ Progressivement, mobiliser sur cet objectif commun, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes : les associations, la mission locale, les collectivités territoriales, les entreprises locales et France Bénévolat en tant que réseau d'associations.

## Témoignage

**Monique Fournier-Laurent,**  
*membre du GR21\**

### Des pédago-citoyens pour l'avenir des jeunes

// Il y a 7 ans, parrainer des jeunes en recherche d'emploi a conduit 3 d'entre nous à fonder le collectif GR21, c'est-à-dire le Groupe de Réflexion sur le 21<sup>e</sup> siècle. L'objectif est que les jeunes ne sombrent pas dans les difficultés et l'échec scolaire. Nous avons fait l'état de la situation avec des professionnels.

Puis, avec 4 nouveaux bénévoles, nous avons :

- imaginé des actions locales à moindre coût (conteurs de métier pour éveiller la curiosité des collégiens sur le monde professionnel et leur donner des repères d'orientation, SOS décrochage pour aider un jeune à retrouver goût au travail scolaire, club de bénévoles dans des écoles pour que les aînés fassent profiter les plus jeunes de leurs expériences...);
- « importé » l'activité d'associations non présentes sur notre secteur (Energie Jeunes, Coaching sans frontière...) pour lutter contre l'échec scolaire ;
- accompagné des projets (pilotage, animation de groupes de travail...)

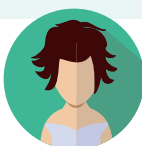
Nous avons mené ces actions et prouvé leur faisabilité à moindre coût et leur efficacité. Nos premières initiatives nous ont fait connaître et nous ont permis de travailler avec France Bénévolat sur des programmes comme AIRE21® ; fondé sur une logique de gagnant/gagnant, il développe la solidarité chez les jeunes.

France Bénévolat constitue un réseau extrêmement riche qui nous permet de partager nos expériences et donc d'apprendre de celle des autres. Notre coopération avec France Bénévolat nous permet d'avancer dans le même sens tout en gardant notre autonomie de simple petit collectif de citoyens bénévoles.

Nous voulons maintenant convaincre que :

- nous ne pouvons pas toujours attendre que les problèmes soient résolus par les seules instances politiques ou spécialisées,
- chacun est pédago-citoyen et peut mettre en œuvre des actions à son niveau,
- « l'administration » publique et politique servira d'autant plus l'intérêt général que les citoyens seront réactifs,
- nous pouvons, ensemble, contribuer à protéger notre société de certains fléaux qui la menacent.

C'est l'objet de notre ouvrage : Et nous... que faisons-nous pour leur avenir ? //



\* collectif de citoyens bénévoles (bassin de Creil, Pont Sainte-Maxence et Crépey-en-Valois)

## Des compétences reconnues et valorisées par le Passeport Bénévole®

Chaque jeune, à travers un projet mené dans une association, peut reconstruire « une estime de soi », abîmée par des années d'échecs. Un projet dont le succès lui redonne confiance dans sa capacité à réussir, lui réapprend à travailler avec les autres et pour les autres et lui permet de développer et de valoriser des compétences tirées de l'expérience vécue. Une valorisation via le Passeport Bénévole®, qui permet aux jeunes de reprendre leurs études, de suivre une formation ou de s'insérer plus facilement dans le monde du travail.

Le Passeport Bénévole® a été créé par France Bénévolat avec l'appui de l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA), du ministère de l'Éducation Nationale, de la DJEPVA (Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative), de pôle emploi et de la Caisse des Dépôts. Il est reconnu comme pièce justificative pour les dossiers de VAE.



## Témoignage

**Flora Bemba de Chelles,**

*étudiante en Licence professionnelle ESS*

En remplissant le Passeport Bénévole®, j'ai vu à quel point le bénévolat était une vraie école pour apprendre à devenir autonome, entreprenant et dynamique et j'ai pu mettre un terme technique sur ce que j'aimais et ce que je voulais faire dans la vie : c'est l'Économie Sociale et Solidaire.

Le Passeport Bénévole® a également donné une vraie légitimité à mon expérience de plus de 3 ans dans le monde associatif. Étant donné qu'il est reconnu par l'éducation nationale, j'ai pu le joindre à mon dossier de candidature pour intégrer la licence professionnelle Gestion des organisations de l'Économie Sociale et Solidaire à l'Université de Marne-la-Vallée.

Mon parcours bénévole m'a révélée à moi-même et grâce à l'accompagnement du programme AIRE21®, beaucoup de portes se sont ouvertes. Désormais je suis sûre de mon choix, je veux monter des projets associatifs pour aider les autres tout en favorisant l'économie.

## Tous acteurs pour la réussite des jeunes : le besoin de mentors et d'entreprises partenaires

L'un des ingrédients de la réussite d'AIRE21® est la mobilisation de mentors bénévoles. Ces derniers aident les jeunes à progresser en leur apportant leur expérience, en étant à leur écoute et en les encourageant tout au long des projets associatifs dans lesquels ils s'engagent.

Alors que le nombre de jeunes participant au programme progresse fortement, celui des mentors est bien trop insuffisant.

Un engagement de quelques heures suffit pourtant et se révèle très valorisant, pour les collaborateurs comme pour les entreprises dont les salariés s'impliquent.

**France Bénévolat et son partenaire l'Union Nationale des Missions Locales font aujourd'hui du recrutement de ces mentors une priorité.**

### Un engagement simple et fondamental pour les jeunes

- Un rôle clé : tout au long de la démarche, ces hommes et ces femmes aident chaque jeune à formuler son projet, ils soutiennent ses initiatives, et l'encouragent dans les moments de doute. Son mentor lui fait profiter de son expérience professionnelle et lui transfère son savoir, son savoir-faire et aussi son savoir-être.
- Une liberté d'investissement : être mentor d'un jeune AIRE21®, c'est s'engager à un soutien pour qu'il se révèle via son projet. Cela ne requiert aucune compétence technique particulière. Le mentor est une oreille et un miroir : par des échanges, il permet au jeune de se rendre compte des compétences qu'il met en œuvre et d'en être fier. Pour opérer cette magie, il suffit parfois de quelques heures sur l'année. Au-delà de ce soutien, le mentor est pour le jeune une fenêtre réaliste sur le monde professionnel, souvent fantasmé, parfois craint.





## Etre le mentor d'un jeune, ce que cela apporte et implique

- **Bénéfices** : développer de nouvelles compétences, valoriser son expérience via le Passeport Bénévole® dans le cadre de la VAE, répondre à la recherche de sens et au besoin d'utilité sociale
- **Disponibilité et fréquence** : quelques jours par an ou plus, en semaine durant les horaires des missions locales
- **Actions possibles** : accompagnement du jeune dans la réalisation de son projet, présentation métiers pour jeunes en mission locale, coaching dans la recherche d'un emploi, appui individuel à l'appropriation des codes et à la connaissance du monde du travail...

## Témoignage

**Olivier Jastrzab,**

*Directeur Adjoint de la mission locale de Lille*

“ Nous avons besoin de travailler avec des mentors issus du monde professionnel parce que l'une des finalités de tous les efforts des jeunes, des missions locales et des associations, c'est l'emploi. Les mentors professionnels sont armés pour permettre aux jeunes d'acquérir les codes du monde de l'entreprise et de leur faire voir concrètement la réalité d'un environnement professionnel avec ses attendus, ses contraintes et ses leviers positifs pour la personne. Il s'agit de rendre moins inaccessible le monde de l'entreprise auprès de certains jeunes. Plus il y aura de rencontres entre les jeunes et l'entreprise, plus on gagnera de temps dans leur insertion socioprofessionnelle. ”

## Qu'est-ce qu'une mission locale ?

Présentes sur l'ensemble du territoire national, les 450 missions locales exercent une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : **accompagner les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans leurs parcours d'insertion professionnelle et sociale.** Les missions locales ont développé un mode d'intervention global au service des jeunes. Leur accompagnement s'exerce sur l'ensemble des leviers qui favorisent l'insertion : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Cette approche globale est l'un des moyens efficaces pour lever les obstacles à l'insertion dans l'emploi et pour l'accès aux droits et à l'autonomie.

## Des bénéfices pour votre entreprise

Encourager et permettre à vos salariés de s'inscrire comme mentor bénévole dans le programme AIRE21® est un acte fort aux multiples bénéfices pour vos enjeux RH et de communication :

- Faire la démonstration de votre engagement RSE
- Lancer une opération d'incentive interne valorisante et renforcer ainsi la fidélité de vos salariés
- Renforcer les compétences et le professionnalisme de vos salariés
- Renforcer l'attractivité de votre entreprise
- Sourcer des potentiels profils parmi les jeunes pour vos futurs recrutements

## Témoignages

**Marianne Eshet,**

*Déléguée Générale de la Fondation SNCF*

“ C'est une collaboration gagnant-gagnant, dans 100% des cas quand un collaborateur revient d'une expérience associative, il est enrichi en compétences, en expérience et en motivation et de ce fait il enrichit son travail et son équipe.

**Bruce Roch,**

*Délégué Général de la Fondation Groupe Adecco*

En septembre 2015, des intérimaires de l'agence de Tourcoing Industrie, Roubaix Tertiaire et Lille Second Œuvre sont intervenus une vingtaine de minutes chacun auprès d'une trentaine de jeunes de la mission locale de Lille. Ils ont pu témoigner de leur expérience, de ce qui les a amenés à travailler dans l'intérim, des compétences et des qualités attendues par les employeurs pour lesquels ils ont travaillé, mais aussi des échecs qu'ils ont pu rencontrer et de la manière dont ils ont rebondi. **Ce type de rencontre fait évoluer les représentations des jeunes et des salariés. Forts de ce succès, nous allons proposer en 2016 de nouvelles sessions sur d'autres bassins d'emploi.**

**Tawfiq Kouider,**

*l'un des jeunes participants*

Ce qui était intéressant, c'est qu'ils sont vraiment partis d'eux, ils ont expliqué comment au début ils ont dû retravailler sur leur CV, relancer régulièrement les agences d'intérim. **Ils ont expliqué concrètement les choses.**”



## Qui est France Bénévolat ?

### Un collectif national d'associations

France Bénévolat est un collectif d'associations reconnu d'utilité publique depuis 2010. Il est composé d'une part d'un réseau associatif auquel adhèrent 80 associations nationales et d'autre part d'un réseau France Bénévolat de proximité avec 250 implantations locales et 1 000 bénévoles particulièrement engagés qui interviennent auprès de 6 000 associations adhérentes aux centres départementaux où des milliers de missions sont proposées.

### Le porte voix du bénévolat associatif

Acteur majeur du bénévolat en France, France Bénévolat est sollicitée par les pouvoirs publics sur des sujets de réflexion autour de l'engagement citoyen. Elle attire également l'attention des pouvoirs publics, de la société civile et des acteurs sociaux sur l'importance du développement de l'engagement bénévole associatif comme moyen de renforcement du lien social, de lutte contre toutes les formes d'exclusion, d'innovation et d'expérimentation sociales.

### Une vocation, trois missions

France Bénévolat a pour vocation le développement de l'engagement bénévole associatif pour une citoyenneté active.

Trois principales missions en découlent :

- promouvoir le bénévolat associatif au service de l'intérêt général,
- mettre en relation les personnes intéressées et les associations mobilisant des bénévoles (inter médiation active),
- accompagner les associations pour renforcer la reconnaissance et la valorisation de leurs bénévoles.



**Plus de 1000 jeunes** accompagnés par an.

**Plus de 500 mentors** mentors bénévoles  
comme vos salariés à mobiliser.

Un réseau de plus de **6000 associations**  
nous font confiance, retrouvez-nous sur notre site  
**[www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org)**



---

### **Ils se mobilisent sur ce programme**

Fondation SNCF • Harmonie Mutuelle • Fondation Groupe Adecco  
• Fondation ManpowerGroup • Confédération Nationale  
de la Boulangerie-Pâtisserie Française • Havas Worldwide

### **Ils nous soutiennent aussi**

Fondation SNCF • Caisse des Dépôts • AG2R la Mondiale  
• Harmonie Mutuelle • Conseil Régional d'Ile-de-France • Ville de Paris  
• Malakoff Médéric • OCIRP • Caisse nationale d'assurance vieillesse  
Ile-de-France • Caisse d'Epargne du Nord France Europe